



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 22/12/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 21 décembre 2009
D - 20090728

Aujourd'hui Lundi 21 décembre Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF (*présente jusqu'à 18h55*), M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON (*présent jusqu'à 18h*), Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Emmanuelle CUNY,

Exploitation du palais des congrès et du hangar 14. Rapport annuel de l'exercice clos au 31 décembre 2008. Information du conseil municipal.

M. Josy REIFFERS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délégation de service public du 22 décembre 1999, vous avez confié à l'association Congrès et Expositions de Bordeaux (C.E.B.), sous la forme d'un contrat d'affermage, l'exploitation du Palais des Congrès ainsi que du Hangar 14.

Conformément à l'article L. 1411-3 du Code Général Collectivités Territoriales, le rapport annuel remis à notre collectivité, par le délégataire, est communiqué à l'assemblée délibérante.

1. L'évolution de l'activité

Les investissements commerciaux effectués depuis le début du contrat d'affermage ont permis de reconstituer un fonds de commerce et d'amplifier désormais la conquête à l'international.

Le Palais des Congrès

Le nombre global de manifestations est en légère augmentation par rapport à 2007 : 125 en 2008 contre 123 en 2007. A noter, en revanche, une nette augmentation de la fréquentation du site : 120 409 personnes en 2008 contre 100 945 en 2007.

Le Hangar 14

La fin des travaux sur les quais, ainsi que l'arrivée du tramway, ont fait disparaître les mauvaises conditions de stationnement et de circulation autour du bâtiment. Ainsi le Hangar 14 a pu retrouver un seuil d'exploitation satisfaisant avec 48 manifestations en 2008 (contre 38 en 2007) et une augmentation très significative de la fréquentation (135 785 personnes en 2008 contre 93 207 en 2007).

2. La qualité du service

97 % des clients organisateurs de manifestations au Palais des Congrès et au Hangar 14 sont satisfaits de la prestation fournie par C.E.B. ; certains services proposés par C.E.B. recueillent ainsi 100 % de satisfaction :

- Organisation d'évènements ;
- Gestion des inscriptions ;
- Gestion de l'hébergement,
- Gestion du gardiennage ;
- Gestion de l'informatique et Internet

100 % des clients ont jugé la manifestation réussie, comme pour l'année 2007. 95 % des clients ont l'intention de revenir sur l'un des sites de C.E.B.

3. La méthode d'établissement des comptes d'exploitation

Le rapport annuel, joint en annexe, détaille dans sa troisième partie la méthodologie utilisée pour construire les comptes d'exploitation des charges de structure et des charges salariales.

4. Les investissements et le gros entretien

Le Palais des Congrès

197 836,75 € ont été investis en 2008, pour un total de 2 306 804,94 € depuis 2003. Pour 2009, C.E.B. prévoit près de 237 000 € d'investissements. Par ailleurs, 158 755,37€ ont été consacrés aux travaux de gros entretien en 2008.

Le Hangar 14

13 921,58€ ont été investis en 2008, pour un total de 211 971,77 € depuis 2001. Pour 2009, C.E.B. prévoit un investissement de 29 000 €. Par ailleurs, 36 835,90 € ont été consacrés aux travaux de gros entretien en 2008.

5. Les comptes d'exploitation

S'agissant du Hangar 14, on note une sensible augmentation du chiffre d'affaires : 962 304 € contre 760 549 € en 2007, soit une augmentation de 26% par rapport à 2007.

S'agissant du Palais des Congrès, le chiffre d'affaires 2008 est supérieur à celui de 2007 : 5 914 919 € contre 5 101 573 en 2007, soit une augmentation de 15 %.

A noter que le chiffre d'affaires généré par les affaires traitées en mandat par C.E.B. n'entre pas dans les produits du compte de résultat puisque C.E.B. facture pour le compte d'un tiers. Ce chiffre d'affaires s'inscrit au bilan dans les comptes «débiteurs créditeurs divers» spécifiques à chacun des congrès, conformément à la réglementation comptable applicable aux opérations de mandat. Seule la facturation des honoraires de gestion du congrès faite à l'organisateur apparaît dans le compte de résultat C.E.B.

Globalement, le compte d'exploitation des équipements gérés par l'association pour le compte de la Ville enregistre un chiffre d'affaires de 6 877 223 €, en hausse de 17 % par rapport à 2007 (soit une augmentation de 1 015 102 €). Cette augmentation du chiffre d'affaires est en partie liée à l'augmentation du nombre de manifestations, et plus particulièrement sur le Hangar 14 ; mais surtout, pour le Palais des Congrès, à l'accueil de manifestations d'affaires d'importance.

La rentabilité de l'activité est en très nette progression puisqu'elle dégage, pour l'exercice 2008, un résultat net avant impôt sur les sociétés de 370 721 €, contre 59 409 € en 2007.

Pour votre complète information, vous trouverez ci-après le compte d'exploitation de la délégation et le rapport annuel 2008.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

Le compte d'exploitation analytique du Palais des Congrès et du Hangar 14 au 31/12/2008

COMPTE D'EXPLOITATION 2008	HANGAR 14	PALAIS DES CONGRES	CUMUL 2008	CUMUL 2007
Location congrès	380 388	1 543 222	1 923 610	1 631 196
Location exposition		72 455	72 455	53 119
M ² équipés	7 936		7 936	7 395
Manifestations organisées par C.E.B.		240 396	240 396	378 275
Prestations techniques et autres produits	331 744	1 512 272	1 844 016	1 261 025
Prestations techniques et autres produits sur les manifestations		44 679	44 679	264 258

C.E.B.				
Restauration	189 310	1 933 423	2 122 733	1 868 679
Restauration manifestations C.E.B.		5 920	5 920	
Commissions - honoraires	52 926	474 566	527 492	357 375
Commissions - honoraires sur manifestations C.E.B.		36 557	36 557	1 101
Produits service organisation extérieure		51 429	51 429	39 699
TOTAL DES PRODUITS	962 304	5 914 919	6 877 223	5 862 122
Prestations matérielles	112 413	884 188	996 601	643 482
Restauration	189 310	1 959 833	2 149 143	1 899 810
Eau, EDF...	50 122	227 291	277 413	194 737
Assurance et divers		90 288	90 288	89 051
Personnel affecté	339 959	1 242 489	1 582 448	1 477 984
Sous-traitance	123 838	422 301	546 139	834 525
Amortissement matériel	28 370	291 201	319 571	281 696
Entretien et renouvellement	45 408	166 281	211 689	196 455
Redevance occupation	3 811	11 434	15 245	15 245
Redevance exploitation 4%	15 533	74 243	89 776	82 800
Charges service organisation extérieure		19 857	19 857	8 035
TOTAL DES CHARGES	908 764	5 389 406	6 298 170	5 723 820
Marge brute intermédiaire	53 540	525 513	579 053	138 302
Redevance exploitation 6%	3212	29 636	32 848	8 624
MARGE BRUTE	50 328	495 877	546 205	129 678
Frais généraux			- 138 955	- 27 109
Frais financiers			- 36 529	- 43 160
MARGE GLOBALE (avant IS)			370 721	59 409

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 21 décembre 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Josy REIFFERS
Adjoint au Maire

